

A Bruxelles Woluwe - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences dentaires**

Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**

Sigle du programme: **DENT1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	

DENT1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

De l'enfance à la vieillesse, de la prévention au maintien ou au rétablissement de la fonction et de l'esthétique, nous sommes tous concernés par la santé dentaire. La pédodontie, l'orthodontie, la dentisterie restauratrice, les soins parodontaux, la petite chirurgie et la réhabilitation prothétique sont autant de disciplines qui sont abordées, même partiellement, dans la pratique quotidienne de tout praticien de l'art dentaire.

La médecine dentaire est une profession médicale qui implique des soins aux patients et l'utilisation de technologies de précision. La formation du futur dentiste s'organise donc autour de l'acquisition de compétences humaines et techniques ainsi qu'un enseignement en épidémiologie et en anatomie dentaire.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez reçu une formation théorique de pointe dans les derniers développements de la discipline ;
- aurez reçu une formation pratique suffisante pour commencer à soigner vos propres patients ;
- aurez réalisé des stages sur le terrain qui vous auront familiarisé-e avec l'acte médical ;
- serez capable d'apprendre vite et de mettre vos savoirs à jour continuellement.

Votre profil

- La réussite universitaire requiert certaines aptitudes cognitives : maîtrise de la langue maternelle, capacité d'analyse d'un problème, esprit de synthèse, maîtrise de l'abstraction, etc.
- En dentisterie, une bonne dextérité manuelle est un atout, mais une habileté satisfaisante peut être acquise par les travaux pratiques.
- Le contact avec des patients souvent anxieux ainsi que l'obligation d'effectuer des actes de précision nécessitent un bon équilibre nerveux. La réussite professionnelle et le plaisir d'exercer sont favorisés par la facilité du contact humain et par la confiance en soi.

Votre futur job

Que ce soit seul, en collaboration chez un praticien ou en association, la majorité de nos diplômés choisit l'exercice libéral de la profession.

Certains diplômés se consacrent à l'enseignement ou à la recherche. Ils peuvent également s'investir dans des laboratoires de recherche pour participer au développement de biomatériaux et techniques et promouvoir leur application en pratique quotidienne.

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des [règles particulières](#).

Votre programme

Le bachelier vous offre

- une formation théorique de pointe dans les derniers développements de la discipline ;
- une formation pratique suffisante pour commencer à soigner vos propres patients ;
- des stages sur le terrain qui vous auront familiarisé-e avec l'acte médical ;
- la capacité d'apprendre vite et de mettre vos savoirs à jour continuellement.

Vous poursuivrez ensuite votre formation par le Master en sciences dentaires, essentiellement axé sur la pratique clinique.

5.6. Comprendre des documents écrits et parlés (audio et vidéo) en anglais dans le domaine médical en général et de la dentisterie en particulier.

fonctionner dans une équipe. Il sera capable de prendre conscience de ses propres connaissances et de pouvoir en faire part à d'autres praticiens de l'art de guérir avec qui il(elle) pourra interagir dans l'intérêt du patient.

6.1. Fournir des informations à propos de ses connaissances, ses diagnostics, ses propositions de traitements (cas cliniques courants), dans un degré de complexité approprié et adapté (type de vocabulaire, quantités d'informations, etc).

6.2. Connaître ses compétences et les limites de sa propre expertise.

agir en professionnel social et responsable. Il sera capable de comprendre sa future pratique par une approche sociétale, éthique et économique.

7.1. Décrire la place (relative) de la pratique clinique dans l'amélioration de la santé de la population et analyser les enjeux actuels pour les systèmes de santé et la santé,

7.2. Situer l'approche médicale et la pratique pharmaceutique en relation avec les autres disciplines scientifiques (sciences de la nature, et sciences de l'humain) et d'aborder certaines questions éthiques (expérimentation animale, cellules souches, etc),

7.3. Connaître les notions essentielles relatives à l'hygiène au cabinet dentaire et pouvoir préparer efficacement son matériel avant un acte technique.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2 3

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

WDENT1210	"Anatomie et embryologie cervico-céphalique" a comme prérequis WMDS1103
	• WMDS1103 - Anatomie générale et fonctionnelle
WDENT1225	"Laboratoire de dentisterie restauratrice et prothétique (1re partie)" a comme prérequis WDENT1129
	• WDENT1129 - Introduction à la pratique dentaire
WDENT1303	"Anatomie pathologique générale et bucco-dentaire 1re partie" a comme prérequis WDENT1213
	• WDENT1213 - Histologie des systèmes
WDENT1320	"Prothèse amovible complète" a comme prérequis WDENT1284 ET WDENT1285
	• WDENT1284 - Prothèse amovible 1ère partie
	• WDENT1285 - Gnathologie : Occlusion
WDENT1321	"Prothèse amovible partielle" a comme prérequis WDENT1284 ET WDENT1285
	• WDENT1284 - Prothèse amovible 1ère partie
	• WDENT1285 - Gnathologie : Occlusion
WDENT1324	"Prothèse inamovible (2e partie)" a comme prérequis WDENT1222 ET WDENT1285 ET WDENT1242 ET WDENT1225
	• WDENT1222 - Prothèse inamovible (1re partie)
	• WDENT1285 - Gnathologie : Occlusion
	• WDENT1242 - Matériaux dentaires : concepts et analyse critique
	• WDENT1225 - Laboratoire de dentisterie restauratrice et prothétique (1re partie)
WDENT1330	"Microbiologie médicale et bucco-dentaire" a comme prérequis WFARM1282T
	• WFARM1282T - Microbiologie générale (partim théorie)
WDENT1333	"Psychologie médicale" a comme prérequis WDENT1243
	• WDENT1243 - Stage d'observation et projet professionnel (B)
WDENT1335	"Parodontologie" a comme prérequis WDENT1213 ET WDENT1244
	• WDENT1213 - Histologie des systèmes
	• WDENT1244 - Prévention dentaire
WDENT1336	"Anesthésie" a comme prérequis WDENT1210 ET WDENT1211
	• WDENT1210 - Anatomie et embryologie cervico-céphalique
	• WDENT1211 - Neurosciences : neuroanatomie et neurophysiologie
WDENT1337	"Pathologies médicales, 1re partie" a comme prérequis WDENT1260 ET WMDS1237D
	• WDENT1260 - Physiologie humaine
	• WMDS1237D - Pharmacologie générale (partim sciences dentaires)
WDENT1338	"Pathologies médicales, 2e partie" a comme prérequis WDENT1260 ET WMDS1237D
	• WDENT1260 - Physiologie humaine
	• WMDS1237D - Pharmacologie générale (partim sciences dentaires)
WDENT1339	"Préparation à l'approche globale d'un patient adulte" a comme prérequis WDENT1225 ET WDENT1222 ET WDENT1242
	• WDENT1225 - Laboratoire de dentisterie restauratrice et prothétique (1re partie)
	• WDENT1222 - Prothèse inamovible (1re partie)
	• WDENT1242 - Matériaux dentaires : concepts et analyse critique
WDENT1342	"Endodontie" a comme prérequis WDENT1121 ET WDENT1254 ET WDENT1242
	• WDENT1121 - Anatomie dentaire
	• WDENT1254 - Physiologie et sémiologie bucco-dentaires
	• WDENT1242 - Matériaux dentaires : concepts et analyse critique

DENT1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu :

○ WDEnt1222	Prothèse inamovible (1re partie)	Chloé Hardy	EN [q2] [20h] [2 Crédits]
○ WDEnt1225	Laboratoire de dentisterie restauratrice et prothétique (1re partie) 🏗️	Chloé Hardy Séverine Mateu- Ramis (coord.)	EN [q1+q2] [10h +110h] [4 Crédits]

○ Formation professionnelle : approche contextuelle de la pratique dentaire

○ LANGL1856	Cours d'anglais médical	Aurélié Deneumoustier (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
-------------	-------------------------	-----------------------------------	---------------------------------------

○ Stages

○ WDEnt1243	Stage d'observation et projet professionnel (B)	David Mahieu	EN [q1+q2] [5h +100h] [2 Crédits]
-------------	---	--------------	---

DENT1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu :

o

DENT1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'École royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'École européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

.

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure	SSS/MEDE/MDEN
Dénomination	Ecole de médecine dentaire et de stomatologie (MDEN)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	MDEN
Adresse de l'entité	Avenue Hippocrate 10 - bte B2.5721 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 57 21 - Fax: +32 (0)2 764 57 22

Mandat(s)

- Présidente : Magali Dewaele

Responsable académique du programme: [Magali Dewaele](#)

Jury

- Présidente de jury de bachelier: [Séverine Mateu-Ramis](#)
- Secrétaire de jury de bachelier: [Gaëtane Leloup](#)

Personne(s) de contact

- Personne de contact de la 1re année de bachelier: [Maxime Demaret](#)
- Personne de contact pour les 2e et 3e blocs annuels de bachelier: [Afi Agbekponou](#)
- Responsable administrative de la faculté de médecine et de médecine dentaire: [Gaelle Fransman](#)
- Conseillère aux études: [Gaëtane Leloup](#)